

## ÉLECTIONS RÉGIONALES

Elles se dérouleront les **dimanches 6 et 13 décembre 2015** de 8 heures à 18 heures (sauf changement).

Un décret du 17 juillet 2015 permet exceptionnellement de prendre en compte pour ce scrutin les demandes d'inscription sur les listes électorales pendant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2015 inclus.

**Les nouveaux résidents désirant voter pour ces élections pourront donc s'inscrire sur la liste électorale jusqu'au mercredi 30 septembre 2015.**

La démarche se fait à la mairie sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Elle peut également se faire par courrier en imprimant le formulaire correspondant sur le site « Service-Public.fr »

Les jeunes qui auront 18 ans au 5 décembre 2015 seront inscrits d'office sur la liste

électorale. Toutefois, ils devront s'assurer de leur inscription auprès de la mairie.

Les nouveaux électeurs, qui se seront inscrits entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 31 décembre 2015, ne pourront voter que pour les scrutins à intervenir à compter du 1<sup>er</sup> mars 2016.

Les trois bureaux de vote se situeront, comme pour les précédentes élections, dans le bâtiment de l'accueil de loisirs, rue des Ajoncs et seront répartis de la manière suivante :

**Bureau n° 1 : Accueil de loisirs- côté rue**

**Bureau n° 2 : Accueil de loisirs- bâtiment central**

**Bureau n° 3 : Accueil de loisirs- côté Lourmois**

Il est rappelé que, pour pouvoir voter le jour du scrutin, l'électeur doit présenter une pièce d'identité (Carte Nationale d'Identité, passeport, permis de conduire...).

## MODE DE SCRUTIN

Les conditions pour être élus aux élections régionales ne sont pas les mêmes que lors des départementales du mois de mars 2015. Il s'agit d'un scrutin proportionnel à deux tours avec prime majoritaire.

### 1<sup>er</sup> TOUR

Les listes qui obtiennent plus de 10 % des suffrages exprimés au 1<sup>er</sup> tour des régionales sont qualifiées pour le second tour.

### 2<sup>nd</sup> TOUR

La liste qui arrive en tête au 2<sup>nd</sup> tour obtient automatiquement une prime majoritaire égale au quart des sièges au conseil régional en plus du nombre de sièges lié à son score. Le reste des sièges est ensuite réparti entre les listes ayant recueilli au moins 5 % des suffrages exprimés.

## INSCRIPTIONS AU CAEM (Carrefour d'Animation et d'Expression Musicale)

« *La musique des Arts* » École de musique et de théâtre

Le CAEM est un lieu de formation, de pratique et de plaisir musical qui permet l'accès à une culture musicale de qualité. Ouvert à tous, amateurs et professionnels peuvent s'y retrouver, se former, échanger, partager, s'informer avec un même dénominateur commun : la musique.

**Il reste quelques places dans les différents ateliers collectifs, vous pouvez encore vous inscrire :**

- **Découverte instrumentale** : L'objectif de cet atelier est de permettre aux enfants de manipuler et explorer les différents instruments qui constituent le parc instrumental du CAEM (guitare, batterie, piano...). Un travail est aussi mené autour de la recherche sonore et de la création. Atelier ouvert aux enfants de Grande Section et C.P.

- **Jardin musical** : L'objectif est d'initier peu à peu les enfants au langage musical par le jeu et de développer leur sens rythmique, auditif et vocal tout comme l'expression corporelle. Atelier ouvert aux

enfants de 3 mois à 4 ans, accompagnés d'un adulte (parent, grand-parent, assistante maternelle ...) qui partagera les apprentissages de l'enfant.

- **Chorale Chants du Monde** : Le chant est à la musique ce que l'air est à la vie : essentiel ! Atelier ouvert à tous, quel que soit l'âge et le niveau des participants. Le répertoire est constitué de chansons folkloriques issues de toutes les traditions.

- **Ensemble vocal** : atelier ouvert aux enfants de 7 à 9 ans, propose un répertoire éclectique accompagné à la guitare par le professeur.

- **Musique actuelle** : L'objectif de cet atelier est de réunir des musiciens de 7 à 77 ans afin de mettre en place un répertoire de musiques actuelles : rock, pop, blues, funk... Cet atelier est ouvert aux instruments suivants : batterie, basse, guitare électrique, guitare, clavier, piano, chant...

- **Orchestre « multi-instruments »** : Atelier ouvert à tous, quel que soit l'âge et le niveau des musiciens, quel que

soit l'instrument pratiqué. Le but est de jouer ensemble, chacun en fonction de ses possibilités. Le répertoire est varié (musique de film, variété, folklore, création...) et préparé en fonction de l'avancée de chaque musicien. L'improvisation est également pratiquée grâce au soundpainting (langage gestuel de création artistique multidisciplinaire en temps réel).

- **Théâtre** : Les ateliers permettent aux élèves de s'exprimer, de se mettre en scène et de participer à l'élaboration de sketches, scènes ou spectacles avec l'aide de leur professeur.

3 ateliers sont proposés en fonction de l'âge des élèves (à partir du C.P.)

**Pour tout renseignement et toute inscription :**

**CAEM «La musique des Arts»**  
1, rue des Ajoncs - 56130 NIVILLAC  
02 99 70 33 23 - caem@nivillac.fr  
[www.nivillac.fr/caem-ecole-musique-des-arts/](http://www.nivillac.fr/caem-ecole-musique-des-arts/)

## ASSOCIATION L'OUTIL EN MAIN



## MOT DE L'OPPOSITION

NIVILLAC NOUVEAU CAP

Retrouvez sur notre site [www.nivillac-ca-paveriv.fr](http://www.nivillac-ca-paveriv.fr) le point de vue de notre analyste financier sur l'état de nos finances, et celui de notre groupe d'élus sur l'actualité communale.

*Yolande Ameline, Patrick Buessler-Muela, Nicolas Chesnin, Marie-Noëlle Gérard-Prat, Pierre Prat*

## ASSOCIATION DANSES NIVILLACOISE

Les cours de Danse débuteront le lundi 7 septembre 2015 au Forum de Nivillac.

Les inscriptions sont encore possibles jusqu'au 20 Septembre.

Vous pouvez contacter l'association

- **Par tél :** 06 77 32 12 91
- **Par mail :** [asso.danse.nivillac@gmail.com](mailto:asso.danse.nivillac@gmail.com)
- **Via le site :** <http://assodansnivillac.wix.com/asso-danse>

### Dates importantes de la saison 2015-2016

- Assemblée générale le 18 septembre 2015 à 20h30 au Forum
  - Portes ouvertes du 14 au 18 décembre 2015 aux heures habituelles des cours
  - Fest Noz le 12 mars 2016 à 20h30 au Forum
  - Répétition générale le 3 juin 2016
  - Galas les 10,17 et 18 juin 2016 au Théâtre
- Bonne rentrée à tous,  
Le bureau ADN

## JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

**Les samedi 19 et dimanche 20 septembre**  
Invitation à la curiosité et à la découverte pour les Journées du patrimoine 2015 avec pour thème de cette 32<sup>e</sup> édition : "Le patrimoine du XXI<sup>e</sup> siècle, une histoire d'avenir..."

**Plus d'informations sur le site <http://www.tourisme-arc-sud-bretagne.com>**

## ASSOCIATION GYM TONIC DE NIVILLAC

Nous vous informons de la reprise des cours, pour la saison 2015-2016, le 8 septembre 2015.

Alors, n'hésitez pas à nous rejoindre avec, au choix, 1, 2 ou 3 cours par semaine (tarif dégressif en fonction du nombre de cours choisis) :

Le **mardi de 19h10 à 20h10** – Salle des Sports à côté de la piscine : cours de **RENFORCEMENT MUSCULAIRE (TONIC)**

Le **jeudi de 19h30 à 20h30** – Salle de Gymnastique au stade municipal : cours de **STEP / LIA**

Le **jeudi de 20h45 à 21h45** – Salle des Sports à côté de la piscine : cours de **ZUMBA**

1 cours d'essai gratuit

Pour tout renseignement et inscription, contacter Nathalie VANDERSOUEPÉL au 06.22.86.47.19, Françoise GERGAUD au 06.68.49.94.10 ou Florence MARQUANT au 06.77.77.60.78.



### Nouveau sur Nivillac

## ASSOCIATION « LE REFLEXE BIEN-ETRE » (Association loi 1901)

Cours de Yoga hebdomadaires au Centre de Loisirs à partir du 15 septembre 2015

- le Mardi de 10 h 00 à 11 h 00
- le Jeudi de 14 h 00 à 15 h 00

Matériel utile : un tapis de yoga, un coussin, des vêtements souples.

**Renseignements et inscriptions auprès de l'enseignante :**

Mme GUEDON Béatrice - Fixe : 02 99 90 83 55

Port : 06 08 48 10 93 - Courriel : [beatriceguedon@gmail.com](mailto:beatriceguedon@gmail.com)

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

### SEPTEMBRE

- S12** Ouverture de la saison culturelle au Forum, entrée gratuite (réservation conseillée)
- D20** Loto du Club de l'amitié au Forum
- Me23** Assemblée générale de l'A.D.M.R à Marzan à 20h
- D27** Loto de l'association « Embarquons avec Dydy », animé par Gilles au Forum.
- Ma29** Distribution Restos du cœur Maison de la solidarité 10h à 11h30

### OCTOBRE

- D4** Randonnée pédestre Saint Cry
- D4** Loto de l'association ADMR au Forum
- D11** Loto Saint Cyr Foot Herbignac au Forum
- D18** Loto de l'association FCBV au Forum
- D25** Loto du Rotary Club au Forum

### NOVEMBRE

- D8** Loto APEL Saint-Lyphard au Forum
- D15** Loto UNC au Forum
- D22** Loto GNDB Tennis au Forum
- D29** Loto GNDB Basket au Forum